



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 62234

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les publicités concernant les produits sucrés. Les enfants passent en moyenne deux heures par jour devant leur téléviseur. Cible privilégiée des annonceurs publicitaires, ils subissent énormément de spots concernant les boissons sucrées et autres friandises dont la consommation excessive est en partie responsable de l'apparition de diabète de type 2 chez les enfants. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin d'associer aux publicités de produits sucrés des mises en garde comparables à celles qui accompagnent les tabacs et les alcools.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62234

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 avril 2005, page 3669